

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 29 JUIN 2023

Présents : MM. André-Luc MONTAGNIER, Pascal MORO, Laure SENMARTIN, Gérard GHIO, Alexia CASIER, Rémy MARTINEZ, Lola JACQUET, Norbert SCHMIDT, Christine CHARPENTIER, Antony JAVEGNY, Séverine MARCORELLE, Xavier CHACON, Maïda LALLEMENT, Anne-Marie BEAUDOUVI, Jean-Luc CHARDON, , Murielle BOUVET,

Procuration :

M. Christopher TIOPISTA donne procuration à M. Rémy MARTINEZ
Mme Laurence COSTESSEQUE donne procuration à M. le Maire
Mme Pascale BORDAT donne procuration à Gérard GHIO
Mme Manon SEGURA donne procuration à M. Pascal MORO
M. Christophe MAS donne procuration à Mme Laure SENMARTIN

Absents : MM. Catherine LEBERT (excusée), Vianney FABRE (excusé), Delphine BRUN, Eric LAMEGER, Jean-Christophe MAESTRE, Emeline BUI VIET LINH,

A l'unanimité, Mme Séverine MARCORELLE a été désignée secrétaire de séance.
Le quorum est atteint et la séance est ouverte à 19h00

M. le Maire informe l'assemblée du décès de M. Jérôme CAMPI survenu le 10 juin à l'âge de 61 ans dès suite d'une longue maladie. M. CAMPI fut élu de 2008 à 2020, au poste conseiller municipal délégué au SILMA, à l'entretien des chemins et fossés communaux et des Festivités aux Cabanes jusqu'à la fin de son mandat.

M. le Maire demande d'observer une minute de silence

Installation de deux conseillères municipales : Mme Murielle BOUVET (remplacement Mme Martine CADENA) et Mme Manon SEGURA (remplacement Mme Christelle PERIE)

Suite à deux démissions au sein du Conseil Municipal et par application de l'article L 270 du Code électoral, il convient de procéder à l'installation de 2 Conseillers Municipaux.

Mme Martine CADENA, conseillère municipale de la liste « Ensemble pour l'Avenir », a présenté, par lettre datée du 28 mars 2023 et reçue en mairie le même jour, sa démission de son poste de conseillère municipale.

Le candidat suivant sur la liste « Ensemble pour l'Avenir » Mme Marie Claude JUAN a fait savoir qu'elle ne souhaitait pas siéger au sein du conseil municipal, M. Jean Louis RASSIE, candidat suivant a accepté dans un premier temps le poste de conseiller municipal, mais en date du 6 juin 2023, il a fait savoir qu'il ne désirait plus siéger au sein du conseil municipal.

Le candidat suivant sur la liste « Ensemble pour l'Avenir » appelé à siéger est Mme Murielle BOUVET qui en date du 8 juin a accepté ce poste.

M. le Maire déclare, Madame Murielle BOUVET installée dans ses fonctions de Conseillère Municipale et l'invite à siéger au sein du conseil municipal.

Le 14 juin 2023, Mme Christelle PERIE, conseillère municipale de la liste « Préserver et Embellir », a présenté sa lettre de démission de son poste de conseillère municipale datée et reçue en mairie le même jour.

Le candidat suivant sur la liste « Préserver et Embellir », appelé à remplacer la conseillère démissionnaire au sein du conseil municipal est Mme Manon SEGURA qui en date du 15 juin a accepté ce poste.

M. le Maire déclare Mme Manon SEGURA, installée dans ses fonctions de Conseillère municipale.

M. le Préfet a été informé.

QUESTION 1 : Approbation du procès-verbal de la séance précédente

VOTANTS : 21				
UNANIMITE : X	MAJORITE :	CONTRE :	POUR : 21	ABSTENTION :

QUESTION 2 : Information sur les décisions prises dans le cadre des délégations accordées à M. le Maire

Il est proposé à l'assemblée de prendre acte des décisions n°2023-16 à 202-31 et des déclarations d'intention d'aliéner n° 2023/00029 à 2023/00090 qui sont parvenues en mairie 1^{er} mars au 31 mai 2023 et de la renonciation du droit de préemption pour ces biens.

QUESTION 3 : : Information sur le rapport d'activité de la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne

L'assemblée a pris acte de l'ensemble des délibérations qui ont été votées lors des 4 Conseils Communautaires

QUESTION 4 : Modification des commissions municipales – Désignation des membres

VOTANTS : 21				
UNANIMITE : X	MAJORITE :	CONTRE :	POUR : 21	ABSTENTION :

QUESTION 5 : Centre Communal d'Action Sociale – Modification des membres

VOTANTS : 21				
UNANIMITE : X	MAJORITE :	CONTRE :	POUR : 21	ABSTENTION :

QUESTION 6 : Commission d'Appel d'Offres – Modification des membres

VOTANTS : 21				
UNANIMITE : X	MAJORITE :	CONTRE :	POUR : 21	ABSTENTION :

QUESTION 7 : Commission de Délégation de Service Public – Modification des membres

VOTANTS : 21				
UNANIMITE : X	MAJORITE :	CONTRE :	POUR : 21	ABSTENTION :

QUESTION 8 : Apurement du compte 1069 en vue du passage à la nomenclature M57 en 2024

VOTANTS : 21				
UNANIMITE : X	MAJORITE :	CONTRE :	POUR : 21	ABSTENTION :

QUESTION 9 : Budget Communal - Décision modificative n°1

VOTANTS : 21				
UNANIMITE : X	MAJORITE :	CONTRE :	POUR : 21	ABSTENTION :

QUESTION 10 : Convention de mise à disposition des locaux de la maison de santé médicale aux professionnels de santé

VOTANTS : 21				
UNANIMITE : X	MAJORITE :	CONTRE :	POUR : 21	ABSTENTION :

QUESTION 11 : Convention de mise à disposition d'un local à la commune de Fleury d'Aude pour l'installation d'un médecin à Saint-Pierre La Mer pour la saison estivale 2023

VOTANTS : 21				
UNANIMITE : X	MAJORITE :	CONTRE :	POUR : 21	ABSTENTION :

QUESTION 12 : Transfert de compétences et dissolution du Syndicat Intercommunal de travaux et de gestion du Collège de Coursan

VOTANTS : 21				
UNANIMITE : X	MAJORITE :	CONTRE :	POUR : 21	ABSTENTION :

QUESTION 13 : Convention portant sur la redevance spéciale de collecte et traitement des déchets ménagers avec la communauté d'agglomération LE GRAND NARBONNE

VOTANTS : 21				
UNANIMITE : X	MAJORITE :	CONTRE :	POUR : 21	ABSTENTION :

QUESTION 14 : Convention de partenariat avec l'Académie de Montpellier pour la mise à disposition d'un Espace Numérique de Travail (E.N.T.)

VOTANTS : 21				
UNANIMITE : X	MAJORITE :	CONTRE :	POUR : 21	ABSTENTION :

QUESTION 15 : Convention de partenariat entre les communes de Narbonne et de Fleury d'Aude portant sur l'organisation de deux feux d'artifice au cours de la saison 2023

VOTANTS : 21				
UNANIMITE : X	MAJORITE :	CONTRE :	POUR : 21	ABSTENTION :

QUESTION 16 : Subvention exceptionnelle à l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Fleury d'Aude

VOTANTS : 21				
UNANIMITE : X	MAJORITE :	CONTRE :	POUR : 21	ABSTENTION :

QUESTION 17 : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Clape en Scène »

VOTANTS : 21				
UNANIMITE : X	MAJORITE :	CONTRE :	POUR : 21	ABSTENTION :

QUESTION 18 : Adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS)

VOTANTS : 21				
UNANIMITE : X	MAJORITE :	CONTRE :	POUR : 21	ABSTENTION :

QUESTION 19 : Règles d'ouverture, de fonctionnement, de gestion, d'utilisation et de clôture du compte épargne-temps

VOTANTS : 21				
UNANIMITE : X	MAJORITE :	CONTRE :	POUR : 21	ABSTENTION :

QUESTION 20 : Prime d'été des agents non-titulaires

VOTANTS : 21				
UNANIMITE : X	MAJORITE :	CONTRE :	POUR : 21	ABSTENTION :

QUESTION 21 : Modification du tableau des effectifs du personnel communal

VOTANTS : 21				
UNANIMITE : X	MAJORITE :	CONTRE :	POUR : 21	ABSTENTION :

QUESTION 22 : Fixation des taux concernant les possibilités d'avancements de grade au titre de l'année 2023

VOTANTS : 21				
UNANIMITE : X	MAJORITE :	CONTRE :	POUR : 21	ABSTENTION :

QUESTION 23 : Acquisition de la parcelle cadastrée section EB n° 26 pour partie, située au lieu-dit « Mario » à Fleury d'Aude

VOTANTS : 21				
UNANIMITE : X	MAJORITE :	CONTRE :	POUR : 21	ABSTENTION :

QUESTION 24 : Constitution d'une servitude de passage des réseaux secs et humides sur la parcelle cadastrée section DZ n° 206 (Fond servant) au bénéfice de la parcelle cadastrée section DZ n° 204 (fond dominant)

VOTANTS : 21				
UNANIMITE : X	MAJORITE :	CONTRE :	POUR : 21	ABSTENTION :

QUESTION 25 : Echange sans soulte de terrains entre la commune de Fleury d'Aude et M. HERAIL Jacques pour réaliser la voie de liaison entre le boulevard du Canigou et l'avenue des Goélands à Saint-Pierre La Mer

VOTANTS : 21				
UNANIMITE : X	MAJORITE :	CONTRE :	POUR : 21	ABSTENTION :

QUESTION 26 : Echanges de parcelles entre la Commune et la SCI Saint Louis de la Mer et la SARL La Négly

VOTANTS : 21				
UNANIMITE : X	MAJORITE :	CONTRE :	POUR : 21	ABSTENTION :

QUESTION 27 : Convention de servitude et de mise à disposition portant sur les parcelles cadastrées BK n°48 et BK n° 52 entre la Commune et la Société ENEDIS

VOTANTS : 21				
UNANIMITE : X	MAJORITE :	CONTRE :	POUR : 21	ABSTENTION :

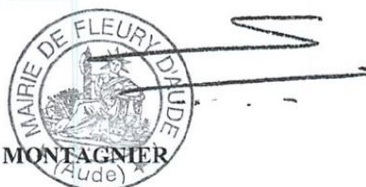
QUESTION 28 : Révision du contrat de location à durée déterminée d'un emplacement destiné à l'accueil d'une résidence mobile de loisirs aux campings municipaux pour l'année 2024/2025

VOTANTS : 21				
UNANIMITE : X	MAJORITE :	CONTRE :	POUR : 21	ABSTENTION :

QUESTION 29 : Modification des membres du conseil d'exploitation des campings municipaux et du Poney-club

VOTANTS : 21				
UNANIMITE : X	MAJORITE :	CONTRE :	POUR : 21	ABSTENTION :

Le Maire



André-Luc MONTAGNIER